

MAIRIE DE CHATEAUGIRON

Commune nouvelle de Châteaugiron, Ossé, et Saint-Aubin du Pavail

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le vendredi 22 septembre 2017 à 20 heures.

Affiché, le 15 septembre 2017

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

INSTITUTIONNEL

1. Election du maire de la Commune nouvelle de Châteaugiron
2. Election du maire délégué de Châteaugiron
3. Détermination du nombre d'adjoints
4. Election des adjoints
5. Proclamation du tableau officiel
6. Délégations du Conseil municipal au maire de la Commune nouvelle pour la durée de son mandat